

Environnement Numérique de Travail (ENT)

Compte rendu de la rencontre « autour d'un verre » du mardi 3 mars 2009

Propos recueillis par Alain Coulon

Hervé Borredon, Gérant de la Société ITOP, a animé cette rencontre consacrée à l'Environnement (ou Espace) Numérique de Travail, plus souvent désigné par l'abréviation en trois lettres ENT.

Le déploiement d'un système d'information spécifique aux établissements d'enseignement primaire et secondaire, apparaît comme une application des principes discutés lors de nos réunions mensuelles.

La clé du contact

L'an dernier, à l'approche du 30^{ème} anniversaire d'ADELI, le Comité s'était mis en quête d'un cadeau original. Après le porte-clés de 1998, une clé USB, porteuse du patrimoine numérique constitué par ADELI au cours des 15 dernières années, semblait une suite naturelle... avant le coffre-fort en 2018 préconisé par un humoriste.

Par l'intermédiaire d'un ami, nous avons pris contact avec la société ICI BAS susceptible de satisfaire notre souhait. Lors de la livraison d'un produit (la clé USB) conforme à nos exigences, dans les délais promis, notre fournisseur nous a parlé des activités d'ITOP, société mère d'ICI BAS, l'une des contributrices du domaine des ENT. Nous lui avons proposé d'animer une rencontre « autour d'un verre » pour informer les Adéliens des caractéristiques de cet ambitieux projet, développé sous l'égide de l'Éducation Nationale.

La nature de l'ENT : un portail web

Les établissements d'enseignement primaire et secondaire ont empilé, au fil des années, diverses applications informatiques hétérogènes, en multipliant les modes d'accès et accessoirement leurs mots de passe.

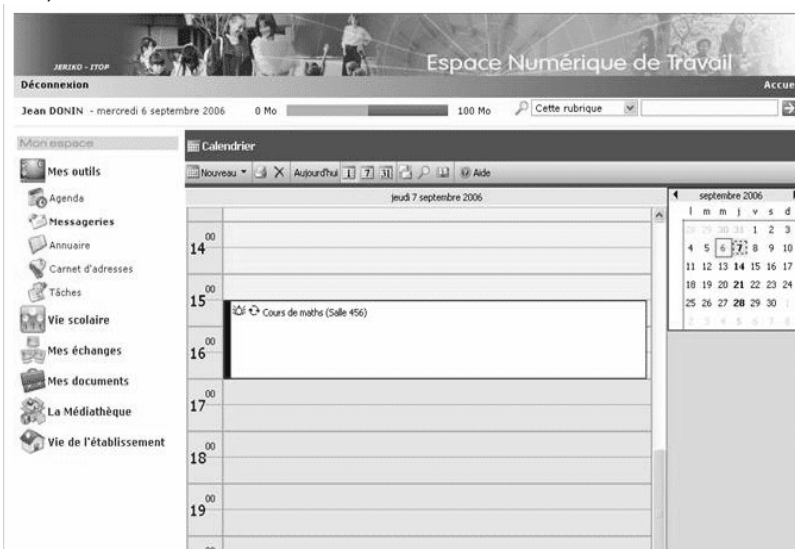
Le concept d'ENT a pour vocation de mettre à la disposition de tous les acteurs d'une communauté éducative : enseignants, élèves, personnels administratifs, parents... un portail web unique. Ce qui devrait permettre à chacun d'accéder à l'ensemble des sources d'information qui lui sont nécessaires.

Les fonctions de l'ENT

À partir d'un poste connecté à Internet, chaque acteur, dûment authentifié, peut accéder aux services dont il a personnellement besoin, dans le cadre de la vie d'un établissement scolaire.

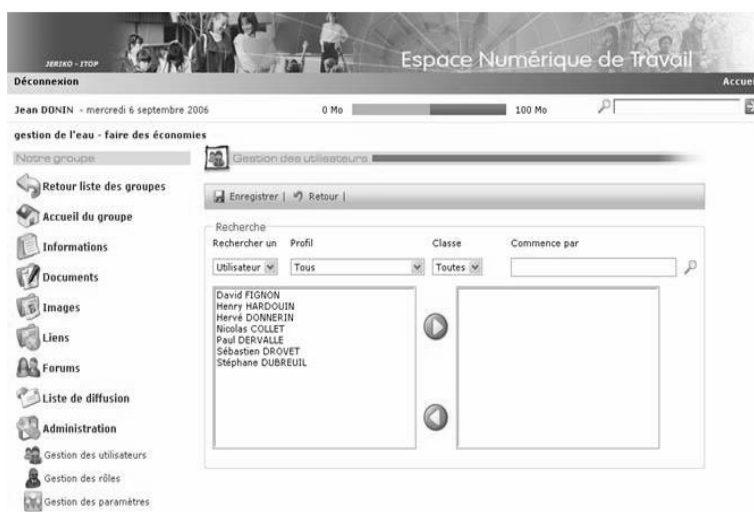
Usages administratifs

Le système gère les calendriers, les emplois du temps, les communications administratives, les réservations de ressources, les absences, les notes.



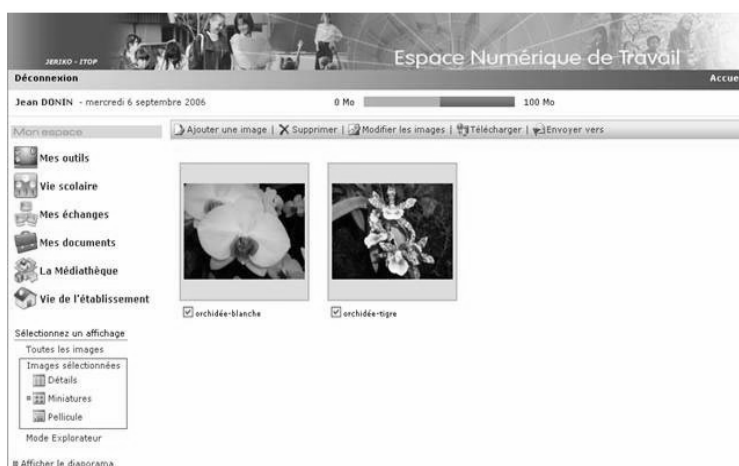
Usages pédagogiques

Le système gère les cahiers de texte, les documents scolaires, les messages entre enseignants et élèves ; il canalise les travaux collaboratifs, éventuellement entre plusieurs établissements.



Usages hors temps scolaire

Les travaux des enseignants et des élèves se prolongent en dehors des horaires de présence dans les locaux scolaires. Le système permet la préparation des cours, l'échange des devoirs avec les élèves. Il facilite les relations avec les parents et les associations de soutien.



L'organisation des implantations

Les parties prenantes

La maîtrise d'ouvrage est placée sous la double tutelle :

- des collectivités (mairies, conseils généraux, conseils régionaux) pour le financement ;
- des rectorats pour la définition des besoins et le respect des règles de sécurité (confidentialité, protection contre les intrusions perverses).

La mise en œuvre

La réalisation des services peut associer des ressources provenant de l'Éducation Nationale, des collectivités, d'éditeurs publics ou privés (tels ITOP).

Le fonctionnement

Le système peut être installé sur des plates-formes de l'établissement scolaire et exploité, en service régulier, par des compétences internes dédiées.

Le système peut aussi être hébergé sur un serveur externe et exploité en mode ASP (Application Service Provider). Le coût de l'hébergement d'un collègue (2 000 utilisateurs) en ASP avec un support de second niveau est estimé à 4 000 € par an.

Le choix entre ces deux options (plates-formes dédiées ou hébergement) dépend de considérations économiques, sociales, voire idéologiques.

Historique

Dès le démarrage du web, au sein de quelques établissements pionniers, des sites expérimentaux ont offert les premières fonctionnalités composantes des futurs ENT.

En 2003, le Ministère de l'Éducation Nationale a accéléré le processus par un appel à projets qui esquissait un premier périmètre. Sur la vingtaine de projets initiaux, 5 ou 6 ont abouti à des solutions satisfaisantes qui ont ensuite été industrialisées.

Le Ministère n'a pas souhaité monopoliser des moyens internes pour la réalisation du projet. Il a défini le cahier des charges. Il a catalysé les initiatives des entreprises industrielles, dans un contexte concurrentiel, en leur proposant un défi audacieux, pratiquement inatteignable : équiper l'ensemble des établissements français à la rentrée de 2007 !

À la rentrée scolaire 2008, 400 établissements équipés desservent 800 000 utilisateurs.

On envisage d'approcher l'objectif final : équipement de 60 000 établissements (50 000 primaires et 10 000 secondaires) au service de 15 millions d'utilisateurs, en 2010.

Accompagnement

Les élèves, qui ont grandi dans un environnement technologique moderne, sont naturellement motivés pour s'approprier ces technologies et ne posent aucun problème psychologique d'adaptation. Des formules de prêts de matériels seront trouvées pour pallier les difficultés matérielles d'une minorité de familles défavorisées.

Un noyau d'enseignants motivés (15 %) constitue un facteur moteur pour entraîner l'adhésion de leurs collègues plus réservés, voire franchement réticents au changement (surtout ceux qui sont proches de la fin de carrière).

Parmi les freins identifiés chez les enseignants, on observe :

- la crainte d'un surcroît de travail difficile à planifier ;
- le risque d'une mise en danger, face à des élèves qui pensent maîtriser une technique dont leur professeur ne découvre les facettes que progressivement ;
- la nécessité d'adapter leur pédagogie aux caractéristiques des nouveaux outils.

Leur contribution est cependant indispensable à la réussite d'un changement qui modifie les modalités d'exécution de leur métier. Des formations spécifiques, associées à la fourniture de moyens matériels apparaissent comme autant de préalables incontournables.

Retours d'expériences

Après quelques trimestres d'utilisation, on observe un accroissement de la motivation des élèves pour la vie scolaire, essentiellement dans les milieux moins favorisés.

L'ENT permet de garder le contact avec les élèves pendant les périodes d'absence provisoire (maladie, accident, grève). Ceux-ci peuvent maintenir la continuité de leur cursus scolaire, à partir de leur domicile.

En outre, la pratique domestique de l'ENT atténue la fracture numérique en favorisant la pénétration de l'informatique dans certaines familles. Dans ce domaine, ce sont les enfants qui aident leurs parents à s'approprier cette nouvelle technologie.

Thèmes des discussions

À l'issue de son exposé, Hervé Borredon a animé des discussions suscitées par les questions des participants.

Choix technologiques

Partisans des logiciels libres et des systèmes propriétaires échangent leurs arguments. Les solutions proposées par ITOP s'appuient sur les technologies Microsoft, alors que certains concurrents font le choix de l'« open source ».

Architecture modulaire

À l'instar des progiciels de gestion, la structure modulaire de l'ENT permet un paramétrage spécifique.

Cette structure facilite le partage des contenus entre professeurs et autorise des échanges entre acteurs appartenant à des établissements différents.

L'ENT est une structure d'accueil qui articule les solutions existantes, tels les choix de dictionnaires en ligne. En revanche, les manuels scolaires, commercialisés par quelques grands éditeurs, échappent encore à une diffusion sous forme numérique.

L'aval de la Commission Informatique et Libertés

Les ENT, qui hébergent des données personnelles, font l'objet d'une déclaration simplifiée à la CNIL sous la responsabilité du chef d'établissement secondaire ou du maire pour ses écoles primaires.

Normalisation des ENT par l'AFNOR

Dans un premier temps, des discussions au sein de l'AFNOR visent à définir un ENT ; cette normalisation pourrait impliquer 180 critères. À partir de ce socle, certains ENT pourront offrir des fonctionnalités supplémentaires souhaitées par les utilisateurs.

La pénétration dans les régions

Les régions les plus avancées sont la Lorraine, l'Alsace, l'Auvergne, le Nord. On note quelques réalisations en Région Ile de France.

L'ENT hors de France

Devant l'hétérogénéité culturelle des systèmes d'enseignement et des structures administratives dans les différents pays de l'Union Européenne, il ne saurait y avoir de directives européennes.

Les périmètres fonctionnels des systèmes d'information des établissements d'enseignement varient notablement d'un pays à l'autre.

Certains pays francophones (tels le Maroc et la Tunisie) sont déjà très avancés ; une gouvernance autoritaire permet de progresser plus rapidement en évitant les discussions contestataires.

Les partenaires

Les plans de déploiement imposent la mobilisation de ressources importantes fournies par des grandes sociétés de service.

La promotion

Les 11 et 12 mars 2009, à Pont à Mousson, les « Net Journées » organisées par ITOP sur les thèmes du pilotage et du déploiement des ENT et de leurs dimensions pédagogiques, ont proposé 65 ateliers dont l'orientation scolaire et la gestion documentaire.

Conclusions

Les Technologies de l'Information et de la Communication apparaissent non seulement comme des disciplines à enseigner mais aussi comme des moyens, dont l'efficacité ira croissante, au service de l'enseignement des autres disciplines et de la gestion administrative des établissements d'enseignement. Terminons sur une boutade lancée par l'un des participants : « On voudrait tous être gamins ! » ▲

info@adeli.org